



**Dossier de candidature à l'entrée en section
sportive scolaire football féminin – 2026/2027**



Le projet de la section sportive du Collège Victoire Daubié est de concilier la réussite scolaire de l'enfant et le perfectionnement de sa pratique sportive.

Présentation

La section sportive scolaire football féminin du collège Victoire Daubié a des objectifs scolaires, éducatifs et évidemment sportifs.

Cette section développera chez les élèves la responsabilisation, la prise d'initiative et l'autonomie. La pratique sportive permettra de développer le respect, le goût de l'effort, l'identification positive à un groupe social ou encore l'estime de soi.

La section sportive scolaire du collège Victoire Daubié est en partenariat avec le club de Football d'Attignat.

Organisation

Sur le plan scolaire :

L'élève est inscrit dans une classe et bénéficie ainsi des mêmes cours qu'un autre élève qui n'est pas dans la section : il n'y a pas un allègement de la scolarité.

Sur le plan sportif :

L'élève inscrit en section se verra intégrer dans son emploi du temps trois heures hebdomadaires de pratique. A noter que l'élève participera aux compétitions UNSS avec l'association sportive du collège. Il pourra ainsi défendre les couleurs de l'établissement lors de compétitions. Il est donc obligatoire d'adhérer à l'association sportive du collège.

Encadrement :

Les trois heures de pratique hebdomadaires seront encadrées par l'enseignant d'EPS responsable de la section et par un éducateur diplômé du club d'Attignat.

Intégrer la section sportive scolaire ?

Pour intégrer la section foot 2026-2027, il faut

- Être scolarisée en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} à la rentrée 2026 au collège Victoire Daubié (12 benjamines et 12 minimes). **Attention, il ne sera pas possible de faire du latin ou du grec, ou de l'allemand LV2.**
- Satisfaire aux tests d'entrée sportifs **du mercredi 10 juin de 13h à 15h au gymnase de la Croix Blanche**
- Avoir rempli le dossier de demande d'admission
- Être retenue par la commission d'entrée en section sportive

Dossier de candidature – Rentrée 2026

NOM (*écrire en majuscules*) :Prénom :

Né(e) le : à : Classe :

Commune de résidence :

J'explique pourquoi je demande une admission en section sportive scolaire (motivations,) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je suis licenciée en football... Oui Non

Si oui, dans quel club ?

Poste préférentiel : Droitière / Gauchère

J'ai une pratique physique extrascolaire régulière autre que le football (club, licence, etc.) Laquelle ?

(LICENCE A JOINDRE)

.....

Partie à remplir par les responsables légaux

Je soussigné(e),

NOM (*écrire en majuscules*) :Prénom :

Père – mère de l'élève (*NOM Prénom*)

atteste de l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés ;

autorise que mon enfant participe aux tests sportifs **du mercredi 10 juin de 13h à 15h.**

demande son inscription en section sportive scolaire FOOTBALL FEMININ pour l'année scolaire 2026-2027. Je communique mon adresse mel pour recevoir la réponse de la commission d'admission en section sportive scolaire :

.....@.....

Fait à, le / / Signature :

Les réponses définitives d'admission vous seront communiquées par mail d'ici la fin juin.

Pièces à fournir avec ce dossier de candidature :

- Fiche « demande de candidature »
- Bulletins scolaires de l'année 2025/2026
 - Charte d'engagement

A remettre au secrétariat du collège avant le 5 juin 2026
Par voie postale ou mel : ce.0010974d@ac-lyon.fr



Charte d'engagement 2026/2027



Article 1: Je m'engage à être présente à chaque séance, être à l'heure et à justifier mon absence.

Article 2 : Je m'engage à rester calme, groupé et respecter les règles de circulation lors des déplacements.

Article 3 : Je m'engage à apporter une tenue adaptée à la pratique du football (Maillot, short, crampons, protège-tibias, bouteille d'eau, pas de bijoux).

Article 4 : Je m'engage à respecter les installations, installer et ranger le matériel.

Article 5 : Je m'engage à ne faire aucune différence entre le comportement adopté au collège et le comportement en section sportive.

Article 6 : Je m'engage à ne pas manger de nourriture ni chewing-gum ni boire des boissons sucrées.

Article 7 : Je m'engage à respecter mes camarades, les éducateurs et leurs consignes.

Article 8: Je suis consciente que tout avertissement ou sanction prise au sein de mon établissement pourra remettre en question mon intégration de la section sportive.

Article 9: Je m'engage à représenter l'image positive de la section sportive, du club et du collège par un comportement exemplaire.

<u>Signature de l'élève :</u>	<u>Signature des responsables légaux :</u>	<u>Signature du responsable sportif :</u>	<u>Signature Principale du Collège :</u>